

Jean-François Delfraissy, président du conseil scientifique : « Je vois la sortie du tunnel »

L'infectiologue, réservé sur l'hypothèse d'une vaccination obligatoire contre le Covid-19, estime que la France « n'a pas droit à l'erreur » dans le déploiement des vaccins.

Propos recueillis par [Chloé Hecketsweiler](#) Publié le 20 novembre 2020 à 03h03 - Mis à jour le 20 novembre 2020 à 11h36

[Jean-François Delfraissy est président du conseil scientifique.](#) Alors que la barre des 2 millions de cas de Covid-19 a été franchie dans le pays, et que s'achève la troisième semaine du deuxième confinement, il appelle les Français à « *tenir bon* » dans un entretien exclusif au *Monde*.

Cette deuxième vague, qui finalement apparaît plus haute que la première, avec plus de 33 000 personnes déjà hospitalisées, est-elle maintenant derrière nous ?

Une série d'éléments suggère qu'on est au pic, ou pas loin en tout cas, dans certaines régions. Néanmoins, c'est encore un peu tôt pour pouvoir totalement l'affirmer. Cette seconde vague est arrivée plus lentement que la première, mais elle semble s'inscrire dans la durée. Actuellement, on a encore une circulation du virus importante en France en termes de nouveaux cas chaque jour.

Le président de la République a indiqué que l'objectif du confinement était de redescendre à 5 000 contaminations par jour. Est-ce atteignable d'ici à Noël ?

Je pense que nous atteindrons ce niveau plutôt après Noël, voire début janvier. Ce confinement allégé a des avantages par rapport au précédent. En termes d'acceptabilité pour la population, de retentissement sur la vie économique, de continuité de la scolarité pour les enfants. Mais il a évidemment moins de puissance pour ralentir la circulation du virus qu'un confinement très strict comme celui du mois de mars.

On ne pourra sans doute pas atteindre une situation « normale » au moment des fêtes de fin d'année. Les Français doivent donc continuer à prendre des précautions pour eux-mêmes et pour les autres.

Le conseil scientifique, dans sa dernière note, évoquait la possibilité d'une troisième vague avant la fin de l'hiver. Comment éviter ce scénario ?

Si on veut éviter ce qui s'est passé cet été, après le premier déconfinement, et maîtriser la circulation du virus, il faut continuer d'appliquer les gestes barrières, et poursuivre la stratégie « tester-tracer-isoler », en l'optimisant.

Quelle place donner aux tests antigéniques dans cette stratégie « optimisée » ?

Nous sommes en faveur d'une utilisation très large de ces tests, qui changent la vision que l'on peut avoir de l'épidémie. Ce virus reste une menace très théorique pour la population, et là, en vingt minutes, on sait si on est infecté. J'en ai fait un moi-même : avoir le résultat aussi rapidement change complètement la perception, par rapport à un test RT-PCR classique pour lequel il faut attendre un à deux jours le résultat. On est beaucoup plus proche de la réalité du virus.

Faut-il aller jusqu'à tester massivement la population ?

Le conseil scientifique a remis une note au gouvernement à ce sujet en début de semaine. Sur le papier, l'idée est très séduisante mais elle a une limite : chez les personnes asymptomatiques, il y a une fenêtre de deux ou trois jours où on ne détecte pas le virus. Donc, même avec les tests antigéniques très largement utilisés, on ne peut pas dépister tous les cas infectés. De plus, il faudrait tester l'ensemble de la population à peu près toutes les deux semaines.

Tester tout un pays est une énorme opération, une mobilisation considérable de moyens humains. [La Slovaquie, qui a tenté de le faire, n'a finalement pas réussi à retester sa population quinze jours plus tard.](#) Cette stratégie est donc difficile à mettre en œuvre sur le plan national et la proposition du conseil scientifique est plutôt de mener une expérience sur une ou deux grandes villes françaises, pour voir ce qu'on peut en attendre.

Le traçage des cas contacts n'a pas bien marché au moment du déconfinement. La France est-elle prête cette fois-ci ?

Le système d'information mis en place par l'Assurance-maladie a son utilité, mais un SMS ou un appel téléphonique sont-ils suffisants pour faire passer les consignes ? Je pense que l'humain est clé dans une telle démarche, qui nécessite un accompagnement. Le conseil scientifique avait demandé en juin la création d'unités mobiles de santé publique pour aller au-devant des personnes testées positives ou cas contacts et établir avec elles un « diagnostic » des mesures à prendre.

Faut-il un confinement de la famille ? Et si le confinement n'est pas possible, quelles autres mesures prendre ? Dans certaines situations, on peut admettre qu'une personne positive adopte des mesures très strictes pour protéger les autres en continuant par exemple d'aller travailler, plutôt que le confinement. C'est déjà beaucoup mieux que de ne rien faire. Un peu de souplesse, de discussion permettrait que les mesures ne soient pas en permanence vues comme une injonction venant d'en haut imposée à nos concitoyens. Si les citoyens ne les comprennent pas, si on ne leur explique pas le pourquoi et le comment, un climat de confiance ne peut pas s'installer.

Le premier ministre, Jean Castex, a indiqué qu'il n'excluait pas des sanctions si l'isolement n'était pas respecté. Qu'en pensez-vous ?

On peut imaginer des mesures contraignantes, mais le risque, c'est que les gens n'aillent pas se faire dépister et ne déclarent pas qu'ils sont positifs. Le conseil avait

recommandé début septembre des mesures très précises, y compris d'ordre financier, pour inciter les gens à respecter l'isolement. Elles n'ont pas été mises en place, mais il est encore temps de le faire.

Quel pourrait être le rôle de l'application TousAntiCovid dans le dispositif de traçage ?

Le conseil scientifique recommande d'utiliser plus largement cette application. On peut aussi imaginer que certains lieux soient accessibles à condition de l'avoir activée. La réouverture, par exemple, d'endroits comme les restaurants début 2021 pourrait être accompagnée par cet outil numérique.

Cela fait des mois que le conseil scientifique défend une participation plus importante des citoyens...

Nous avons proposé la constitution d'un comité citoyen. Est-ce qu'il faut le faire au niveau national ? Au niveau des régions ? Il est extrêmement positif de voir aujourd'hui que des métropoles se dotent de comités scientifiques et citoyens afin d'établir un dialogue entre l'échelon national et local, avec un meilleur partage de l'information jusqu'aux citoyens, qui participent aux discussions. Il faut que les gens comprennent pourquoi certaines décisions sont prises, de façon à rétablir la confiance : confiance entre le citoyen et les décideurs, et confiance entre le citoyen et les scientifiques.

La barre des 50 000 décès va être franchie, avec un lourd tribut payé par les plus âgés, notamment les résidents des Ehpad. Comment les protéger davantage sans pour autant transformer ces structures en prison ?

C'est un sujet extrêmement difficile. On est là dans un milieu confiné, à très haut risque, et j'ai le sentiment qu'on n'a pas fait tout ce qu'on pouvait pour protéger ces personnes pendant la première vague. Pour cette seconde vague, l'utilisation très large des tests diagnostiques et des tests antigéniques pour le personnel des Ehpad, pour les pensionnaires et pour les familles paraît déterminante. On le fait mais on doit encore faire plus.

Il faut trouver l'équilibre entre une vision très sanitaire, nécessaire compte tenu des risques majeurs pour cette population, et une vision plus humaine, pour ne pas laisser s'installer des syndromes de glissement chez les personnes âgées.

Deux laboratoires ont annoncé un vaccin efficace à plus de 90 %. Qu'est-ce que cela va changer ?

Ces premières données me rendent optimiste : finalement, il ne sera peut-être pas aussi difficile qu'on le pensait de mettre au point un vaccin contre ce coronavirus ! J'aurais aimé dans un autre temps voir des résultats de ce type pour le VIH ou l'hépatite C. Il reste cependant une question très importante, qui est la durée de l'immunité : les vaccins protégeront-ils quelques mois, ou davantage ? Mais même si

ce n'est que quelques mois, et même si la protection n'est que de l'ordre de 70 %, c'est une lueur d'espoir dans ce tunnel.

Avec des vaccins dont la sécurité aura été établie, et une stratégie vaccinale bien conduite, on devrait être en mesure de protéger les plus fragiles dès fin février-mars. Ensuite, en population générale, on pourra, en fonction de l'arrivée des vaccins en quantité suffisante, réaliser une campagne de vaccination volontaire du reste de la population à l'été, voire en septembre.

Seul un Français sur deux se dit prêt à se faire vacciner. Comment préparer l'arrivée de ces vaccins ?

Il faut la plus grande clarté et un gros travail de communication. Le ministre de la santé l'a parfaitement dit : « *Tout ce que je sais, le citoyen doit le savoir.* » On voit bien que pour certaines populations, le bénéfice-risque est absolument indiscutable. C'est le cas pour les plus de 65 ans, dont je fais partie, et je me ferai vacciner. Pour tous les groupes vaccinés, les laboratoires et les autorités sanitaires devront mettre en place un suivi de phase 4 pour préciser l'efficacité des produits et les éventuels effets secondaires. Il faut préciser que tous les Français ne seront pas vaccinés avec le même type de vaccin.

Ensuite, il y a un enjeu logistique majeur pour déployer les vaccins en temps et en heure dans tout le territoire. La France n'a pas le droit à l'erreur. Est-ce que cela doit être organisé par le système de santé ? Est-ce qu'on doit s'appuyer sur des militaires, comme le font les Américains ? Sur des logisticiens privés, comme les Allemands ? En tout cas, on doit se poser ces questions-là.

Faut-il rendre la vaccination obligatoire ?

Il me semble qu'il faut faire très attention avant de rendre obligatoire la vaccination contre le Covid-19. Il est préférable que nos concitoyens s'emparent de ce sujet. Je fais le pari que les plus âgés et les plus fragiles se vaccineront massivement. Pour les plus jeunes, se faire vacciner dans un tel contexte est un acte civique.

Comment imaginer notre vie dans cet entre-deux ?

Il faut tenir bon. Il est fondamental que les personnes les plus fragiles s'autoprotègent pendant cette phase de deux ou trois mois avant l'arrivée des vaccins. Ensuite, il est important que, pour faire repartir l'économie dans une certaine mesure, sans laisser repartir le virus, les plus jeunes continuent à respecter les mesures mises en place.

Ce qui, à mes yeux, va être délicat dans les premiers mois de l'année prochaine, c'est de développer en parallèle deux stratégies : l'une qui est d'ordre de santé publique – « tester-tracer-isoler », les gestes barrières –, l'autre très organisationnelle – pour préparer l'arrivée du vaccin. Même si le vaccin ne réglerait pas tout, et que l'année 2021 ne sera pas une année comme les autres, je vois la sortie de tunnel.